



## NOTE AUX

- Importateurs
- Fournisseurs
- Armateurs
- Agents Consignataires

Pour se conformer aux exigences du nouveau système d'information des douanes **ALCES** (Algerian Customs Electronic system), nous portons à votre connaissance que les marchandises non identifiées et qui ne portent pas d'étiquetage appropriée (visible, lisible et correspondant au packing list) ne seront plus déchargées au niveau du port de DjenDjen.

Cette note prend effet à compter du **25 Janvier 2024** exception faite pour les navires ayant chargé antérieurement à cette date.

Nous attachons une importance particulière quant à l'obligation de se conformer au contenu de cette note.

**BOUAB Abdeslem**

Président Directeur Général

